INRA SCIENCES SOCIALES

N° 1-2/03 - DECEMBRE 2003
17ème année
ISSN 0988-3266

RECHERCHES EN ECONOMIE ET SOCIOLOGIE RURALES

SERVICES AUX POPULATIONS : L'IMPORTANCE DE L'ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE

Le poids croissant des emplois dans les services aux populations fait de ces secteurs une composante essentielle des économies rurales contemporaines. Leur développement qui, au cours de la dernière décennie, s'est affirmé dans les communes périurbaines et l'espace à dominante rurale, contribue fortement à la dynamique économique des espaces ruraux et périurbains, les services administrés jouant là un rôle central. Cette diffusion rapide tend à rapprocher les commerces et services des populations qu'ils desservent, l'accessibilité à ceux-ci dépendant cependant de la nature des équipements et de leurs logiques d'implantation.

Une activité économique majoritaire dans de nombreuses zones rurales et périurbaines

Bien que les nomenclatures d'activités économiques ne permettent de cerner qu'imparfaitement les activités relevant directement des services aux populations, l'importance de leur poids ne fait guère de doute. Ils regroupent, en 1999, plus de 40% des emplois non agricoles si on les définit au sens strict, c'est-à-dire en ne retenant que les Commerces, les Services (marchands) aux particuliers et les services (administrés) d'Education, santé et action sociale, et plus de 60% des mêmes emplois si, aux secteurs précédents, on adjoint les Activités financières et immobilières, l'Administration et les Transports, c'est-à-dire si on ne laisse de côté que les services aux entreprises (tableau 1).

Leur poids est même devenu tel que, vu à l'échelle des bassins de vie (cf. fiche MH & BS, n°1), ils dominent l'activité économique de nombreuses zones rurales et périurbaines. Ainsi, plus de 55% des bassins de vie peuvent être considérés comme *fortement résidentiels*, au sens où plus de la moitié de leurs emplois correspondent à des emplois dits "résidentiels" (carte 1). Parfois liée au développement touristique (dans des bassins montagnards ou littoraux ainsi que dans quelques poches touristiques comme le Morvan, le Massif Central ou le Périgord), cette économie résidentielle peut également être associée à une activité industrielle ou agri-alimentaire non négligeable : *les bassins résidentiels et industriels* sont nombreux à l'est d'une diagonale Cherbourg/Marseille alors que ceux à *orientation résidentielle et agri-alimentaire* sont surtout localisés à l'ouest de cette diagonale, à l'exception de PACA dans le premier cas et des Pays-de-la-Loire dans le second. Les bassins *fortement résidentiels et sans autre dominance* sont, quant à eux, caractéristiques du littoral méditerranéen et du Sud-ouest, tout en étant très présents en Bourgogne, en Ile-de-France et dans le Nord-Pas-de-Calais.

Une croissance de l'emploi rural et périurbain portée notamment par les services administrés

On connaît la sur-représentation rurale et périurbaine de l'industrie et la sur-représentation urbaine des services aux entreprises. A l'inverse, il faut noter l'absence de sur- ou sous-représentation des commerces et services aux particuliers, leur répartition selon les quatre catégories du ZAUER différant peu de celle observée pour l'ensemble des emplois non agricoles (tableau 1). Ces emplois sont ainsi un peu plus concentrés que les populations qu'ils servent : près de 75% des emplois de commerces et services aux particuliers sont ainsi localisés dans les pôles urbains alors que seuls 60% de la population y résident, les 40% restants, ceux qui habitent en périurbain ou dans l'espace à dominante rurale, ne trouvant dans leur espace de résidence que 25% des emplois relevant des services qu'ils consomment. Ce sont bien sûr les emplois dans les services supérieurs qui s'agglomèrent en zone urbaine, les autres restant proches des consommateurs.

Le rôle joué par ces emplois, notamment dans les services administrés, est aujourd'hui au centre des dynamiques rurales et périurbaines contemporaines. Ils contribuent de façon décisive à la croissance économique des communes périurbaines et fortement à celle des espaces à dominante rurale. La croissance rapide des emplois non agricoles périur-

Edité par le Département d'Economie et Sociologie Rurales de l'Institut National de la Recherche Agronomique
Mission Publications : 65, Bd de Brandebourg, 94205 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. 01 49 59 69 00
Directeur de la publication : Hervé Guyomard – Rédaction : Didier Aubert (Rédacteur en chef), Suzanne Jumel
Reproduction partielle autorisée avec mention de l'origine.

Tableau 1. Poids (1999) et dynamique (90-99) des emplois selon les catégories du ZAUER

	Pôles urbains		Communes périurbaines		Aires d'emploi de l'espace rural		Autres communes		France métropolitaine	
	N 99 (%)	Δ 90/99 (%)	N 99 (%)	Δ 90/99 (%)	N 99 (%)	Δ 90/99 (%)	N 99 (%)	Δ 90/99 (%)	N 99 (%)	Δ 90/99 (%)
Services pplt marchands :	**45,9**	**6,2**	**37,2**	**24,8**	**35,1**	**9,1**	**33,8**	**10,3**	**43,3**	**8,2**
dt commerce	14,0	- 1,2	13,7	14,4	14,0	2,4	12,0	1,0	13,8	0,8
dt services aux particuliers	7,5	19,2	7,8	20,5	7,2	11,9	9,5	9,9	7,7	17,9
dt activités financières et immobilières	5,2	- 13,2	1,7	- 26,4	2,5	- 24,9	1,7	- 32,6	4,4	- 15,1
dt transports	4,7	2,0	4,9	37,6	3,2	11,9	3,6	25,5	4,6	7,1
dt services aux entreprises	14,4	19,3	9,0	67,1	8,2	40,7	6,9	48,5	12,8	24,0
Services administrés :	**32,8**	**16,2**	**27,2**	**40,5**	**30,3**	**23,0**	**29,1**	**31,4**	**31,7**	**19,7**
dt éducation, santé, action sociale	19,9	16,2	18,7	42,8	21,3	23,2	19,6	33,5	19,8	20,4
Industrie & Construction	**21,3**	**- 17,0**	**35,6**	**- 0,2**	**34,6**	**- 9,3**	**37,1**	**- 4,5**	**25,1**	**- 12,6**
Ensemble emplois non agricoles	**100,0**	**2,9**	**100,0**	**17,9**	**100,0**	**5,3**	**100,0**	**9,1**	**100,0**	**5,1**
Effectifs (N)	16223	+ 466	2583	+ 392	1380	+ 70	1668	+ 140	21853	+ 1067

Source : INSEE, RP 1990 & 1999 (au lieu de travail)

bains (+ 18 % entre 1990 et 1999) est significativement alimentée par la croissance des emplois dans l'Education, la santé et l'action sociale (+ 43%) et, dans une moindre mesure, par celle des Services aux particuliers (+ 21%) et des Commerces (+ 14%). Il en est de même, mais de façon moins prononcée, dans l'espace à dominante rurale, à l'exception des commerces dont le nombre d'emplois est, ici comme dans les pôles urbains, quasi stable. Dans les aires d'emploi de l'espace rural, les emplois dans l'Education, la santé et l'action sociale croissent de 23 % en 9 ans tandis que ceux dans les Services aux particuliers n'augmentent que de 12%. Les autres communes de l'espace à dominante rurale ont même un taux de croissance des emplois dans l'Education, la santé et l'action sociale plus élevé (+ 34%), ce qui contribue à expliquer la croissance des emplois non agricoles, plus rapide dans ces communes (+ 9%) que dans les aires d'emploi de l'espace rural (5%).

Des équipements non concurrentiels, notamment de santé, plus proches que les autres

Au-delà de son rôle dans la croissance économique, cette diffusion rapide des commerces et services aux particuliers tend à les rapprocher des populations rurales et périurbaines. Mesurant l'éloignement moyen des habitants aux équipements et à leurs lieux d'étude et de travail en tenant compte de la dotation des bassins de vie et de la fluidité de circulation entre communes, les accessibilités résument les potentialités offertes localement et les contraintes de mobilité quotidienne. Les habitants des bassins de vie se situent, en moyenne, à 16 minutes de l'ensemble des commerces et services, moyenne qui masque des différences dues à la nature des ressources (équipements concurrentiels, non concurrentiels, éducatifs, de santé ou emplois) et aux logiques d'implantation (tableau 2).

Ce sont les services de santé de proximité qui apparaissent les plus accessibles : ils ne sont en moyenne qu'à 5 minutes, soit un temps d'accès légèrement inférieur à celui des services publics les plus fréquents. Les trois-quarts des bassins les mieux desservis sont au plus à 6 minutes et seuls 15 bassins ont un temps d'accès supérieur à 15 minutes. Mais, en tenant compte des services hospitaliers, l'accessibilité moyenne des services de santé passe à 19 minutes, 75 % des bassins affichant moins de

Tableau 2. Accessibilités aux équipements des bassins de vie (temps d'accès en minutes)

Types de ressources	**moyenne**	**25 % des bassins les mieux desservis**	**75 %**
Accessibilité aux équipements :			
- concurrentiels	9	7	12
- non concurrentiels	14	11	20
dont de proximité	*6*	*4*	*7*
- de santé	19	16	27
dont de proximité	*5*	*3*	*6*
- équipements scolaires	14	11	20
Accessibilité d'après les déplacements :			
- domicile - étude des 7-18 ans	23	20	30
dont des 7-15 ans	*9*	*7*	*11*
- domicile - travail (actifs)	17	14	20
Accessibilité générale	**16**	**15**	**21**

Source : D'après INSEE, IFEN, INRA, SCEES (2003)

27 minutes, les 52 bassins les plus éloignés étant à plus de 45 minutes et 10 à plus d'une heure. Les services de santé de proximité sont, en termes d'accessibilité, suivis par les services non concurrentiels de proximité (hors éducation et santé), le temps de trajet moyen pour y accéder étant 6 minutes avec 75% des bassins de vie situés au plus à 7 minutes. Les commerces et services concurrentiels viennent ensuite avec un temps d'accès moyen de 9 minutes.

Les accessibilités aux lieux de travail et aux lieux d'étude, mesurées par les navettes des actifs et des scolaires, sont respectivement de 17 et 23 minutes. L'écart est de 6 minutes pour le quart des bassins de vie pour lesquels les temps de déplacements sont les plus brefs et atteint 10 minutes pour les trois quarts dont l'accessibilité est la meilleure. Les enfants étudient donc plus loin de leur domicile que ne travaillent leurs parents. La géographie des filières de formation et les possibles contournements de la carte scolaire expliquent pour partie ces écarts. En effet, l'accessibilité à l'équipement éducatif le plus proche du domicile des scolaires n'est que de 14 minutes, c'est-à-dire un temps de trajet de 9 minutes inférieur au temps réel et légèrement plus bref que celui des actifs. Les 16-18 ans (i.e. les lycéens, dont les trajets ne sont pas forcément quotidiens, notamment pour les internes) sont responsables de la longueur des trajets scolaires. Si on les exclut, le temps d'accès tombe à 9 minutes, avec une durée de trajet inférieur à 11 minutes dans 75% des bassins.

Le relief et l'organisation territoriale de l'emploi conditionnent les accessibilités

Bien que l'implantation géographique des services non concurrentiels semble plus régulière que les autres, les niveaux d'accessibilité aux équipements sont relativement corrélés (cartes 2a à 2d). Les temps d'accès aux équipements contribuent à qualifier les basins de vie en terme de desserte ou d'enclavement. L'amélioration des infrastructures de transport peut modifier l'éloignement en permettant un accès plus rapide aux équipements. Cependant, l'accessibilité reste fortement conditionnées par la capillarité du réseau routier et les conditions de circulation, lesquelles, au-delà des phénomènes de congestion propres aux villes, sont surtout déterminées par la sinuosité et la déclivité dues au relief. Ainsi, le temps d'accès des bassins augmente pour toutes les catégories d'équipements, à l'exception des temps de trajet domicile-travail, avec l'altitude

Figure 1 - Accessibilités aux catégories d'équipements selon l'altitude des mairies

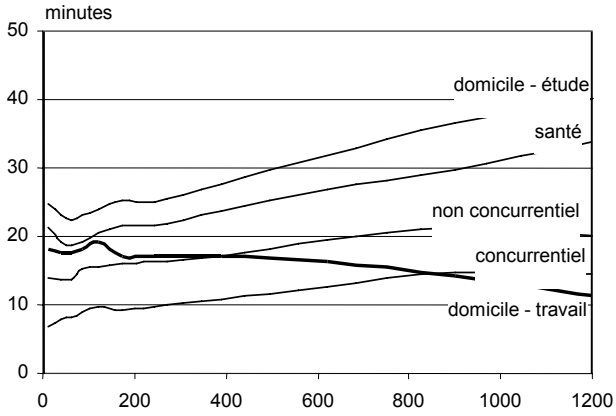

Source : D'après INSEE, IFEN, INRA, SCEES (2003)

moyenne des chefs lieux de communes les constituant (figure 1). A l'échelle des régions, le déficit d'accessibilité est très nette dans une large bande incluant Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Centre, Auvergne, Poitou-Charentes, Limousin, Aquitaine, Midi-Pyrénées et Corse, où plus des deux tiers des bassins de vie enregistrent des temps d'accès aux quatre catégories d'équipements supérieurs à la moyenne nationale. La faible densité des équipements et les conditions de circulation difficiles expliquent cette situation. En Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais et Alsace, la majorité des bassins de vie ont une bonne accessibilité (à l'exception des équipements non concurrentiels des bassins franciliens). Ailleurs, de un à deux tiers des bassins de vie ont une accessibilité supérieure à la moyenne nationale, avec cependant un léger déficit quant à la desserte des scolaires dans le Sud-Est du pays et plus généralement pour l'ensemble des équipements dans le sud des Alpes.

La géographie de l'accessibilité aux emplois est très différente (carte 2e). Ici, le jeu combiné de la concentration des emplois et de l'attraction exercée par les grands pôles urbains conditionnent la distribution spatiale des accessibilités. Si, pour 45 % des bassins de vie, le temps de trajet des actifs est supérieur à la moyenne, prise comme étalon, du référentiel rural restreint, ce sont 80 % des bassins qui sont dans ce cas lorsqu'ils sont animés par un pôle de services situé dans une couronne périurbaine et 72 % dans le multipolaire (tableau 3). La durée des navettes est respectivement de 24 et 22 minutes.

Tableau 3. Bassins de vie où le temps de trajet domicile - travail est supérieur à 17 minutes (moyenne nationale)

	Part (%)	Temps de trajet (minutes)
Bassins du référentiel rural restreint	45,0	**22**
centrés sur un pôles urbains de moins de 30 000 habitants	21,3	20
centrés sur une commune d'une couronne monopolaire	80,1	24
centrés sur une communes multipolarisées	71,8	22
centrés sur un pôles d'emploi de l'espace rural	23,0	20
centrés sur une autres communes du rural	43,2	20

Source : D'après INSEE, IFEN, INRA, SCEES (2003)

[1] De prime abord, les commerces et services concurrentiels pourraient paraître plus facilement accessibles que les équipements non concurrentiels (hors éducation et santé), cette différence n'est due qu'à la prise en compte dans la seconde catégorie de trois équipements peu fréquents sur le territoire (piscine couverte, agence ANPE et cinéma). Leur suppression fait passer l'accessibilité des équipements non concurrentiels de 14 à 6 minutes.

En revanche, lorsque les bassins sont centrés sur un petit pôle urbain ou un pôle d'emploi de l'espace rural, où la migration alternante concerne encore plus d'un actif sur deux, la proportion des bassins éloignés est plus faible : respectivement 21 et 23 % des bassins, avec un temps de trajets de 20 minutes.

Sur les 546 autres bassins, dont le pôle de services est localisé dans une autre commune de l'espace à dominante rurale, 236 enregistrent des temps d'accès supérieurs à la moyenne, avec une durée de migrations alternantes égale à celles des actifs des petits pôles urbains ou des pôles d'emplois du rural.

Mohamed HILAL, INRA UMR CESAER, Dijon & INSEE, DR Bourgogne
Bertrand SCHMITT, INRA UMR CESAER, Dijon
Mohamed.Hilal@enesad.inra.fr - Bertrand.Schmitt@enesad.inra.fr

Pour en savoir plus

INSEE, INRA (1998). *Les campagnes et leurs villes.* Paris : INSEE (Contours et Caractères), 78 p.

INSEE (2001). L'inventaire communal 1998. *INSEE-Synthèses*, n° 52.

INSEE, IFEN, INRA, SCEES (2003). *Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie*. Rapport à la Datar, Paris, 111 p. + ann.

Schmitt, B. ; Piguet, V. ; Perrier-Cornet, P. ; Hilal, M. (2002). *Actualisation du zonage en aires urbaines et de son complément rural : définitions, résultats, analyse critique*. Rapport au Commissariat général au Plan, Dijon, 36 p.

Diffusion, abonnement : INRA Éditions, route de Saint-Cyr, 78026 Versailles Cedex France
Tél : 01 30 83 34 06 - Télécopie : 01 30 83 34 49
Abonnement d'un an (6 nos): France 24 € ; Étranger 29 € . Paiement à l'ordre du régisseur INRA Éditions
Dépôt légal : 4ème trimestre 2003. Commission Paritaire n° 2147 ADEP.
Réalisation et impression : Suzanne Jumel et Jacky Debret, INRA ESR 65 Boulevard de Brandebourg, 94205 Ivry Cedex.